



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Sud

Demande n° S3LP120002028

Dénomination nationale : Aménagement du paysage

Spécialité : Infographie et gestion paysagère

## Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des collaborateurs en bureaux d'études, capables d'utiliser les ressources des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la mise en forme de projet d'aménagements paysagers, depuis les études préliminaires jusqu'aux plans d'exécution. Les diplômés travaillent dans des bureaux d'études paysagistes, des services d'espaces verts, des bureaux d'architectes et des paysagistes. Les métiers visés sont : dessinateur paysagiste, dessinateur projeteur, responsable ou conducteur de travaux paysagers, technicien d'étude en horticulture, assistant en bureau d'études espaces verts, collaborateur d'architecte, opérateur CAO/DAO en paysage...

Cette formation, ouverte en septembre 2007, accessible en formation initiale et depuis 2009 en contrat de professionnalisation, est portée par l'UFR « Sciences et sciences de l'ingénieur » de l'Université de Bretagne Sud (UBS) en partenariat avec l'Université Catholique de l'Ouest (UCO). Elle s'intègre dans l'offre de formation des deux universités partenaires, dans le secteur de l'aménagement du territoire avec une licence, deux masters professionnels et deux licences professionnelles (LP). Parmi les onze autres licences professionnelles en aménagement du paysage ouvertes à l'échelle nationale, seulement trois proposent la spécialité « Infographie » (Angers, Nancy, Dijon).

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	27
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	41 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquêtes internes à 12 mois)	86 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité permet de répondre aux besoins du secteur de l'aménagement du paysage, qui doit s'adapter à de nouveaux outils liés à l'informatique et aux nouvelles communications. Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formations de deux universités de Bretagne et dans l'environnement professionnel régional où l'agriculture est très importante. Les objectifs de la formation sont en adéquation avec les attentes actuelles et à venir du monde professionnel agricole.



L'attractivité de la spécialité n'a pas pu être déterminée par manque de données. Elle permet en tout cas un recrutement d'environ vingt-quatre étudiants. Elle est cependant insuffisante vis-à-vis des étudiants de L2 et de DUT car 88 % des inscrits proviennent de BTS.

Cette jeune licence professionnelle présente des premiers indicateurs d'insertion professionnelle encourageants : le taux de diplômés en emploi avoisine les 86 % (à nuancer avec le taux de réponse de 40 %), la durée moyenne de recherche d'emploi n'excède pas quatre mois et les postes occupés sont en adéquation avec la formation. Ces résultats sont à rapprocher de l'étroite collaboration universités-professionnels. L'UCO, partenaire de l'UBS a su tisser des liens privilégiés avec les professionnels du territoire et de l'aménagement rural et périurbain et a développé un pôle « agri-agro » en phase avec le contexte économique. Les professionnels participent pour une grande part (41 %) aux enseignements qui sont dans le cœur du métier (infographie et paysage). Par ailleurs, la mise en place de l'alternance en 2009 est un excellent moyen d'accentuer la professionnalisation de la formation.

La formation associe les capacités et complémentarités pédagogiques de lycées agricoles. La part d'enseignants-chercheurs (9 % du volume horaire) est réduite, et ne permet de garantir l'aspect universitaire de la formation.

Les professionnels interviennent dans le conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an pour discuter des évolutions de la formation. L'auto-évaluation est incomplète et ne peut pas jouer pleinement son rôle.

- Points forts :
  - Un bon taux de réussite.
  - Un réseau professionnel important.
  - L'ouverture à l'alternance.
  
- Points faibles :
  - Un fort taux de BTS dans les inscrits.
  - Peu d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
  - Une auto-évaluation incomplète.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il faut enrichir l'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs ; ils contribueront à un meilleur rayonnement de la spécialité au sein de l'université, auprès des publics « Licence » et DUT, faiblement représentés dans la formation.

La dimension « diversité des publics » doit être absolument considérée et ne pas faire apparaître la formation comme tubulaire dans la continuité de BTS.

Il faut s'approprier l'auto-évaluation et en faire un véritable outil de pilotage de la formation.